



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Côte d'Ivoire

Question au Gouvernement n° 2336

Texte de la question

M. le président. La parole est à Henri Emmanuelli.

M. Henri Emmanuelli. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères ou à M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie.

L'Afrique tient une place particulière dans l'histoire et dans les préoccupations des Français. Bien qu'elles soient partielles, les informations en provenance de Côte d'Ivoire nous laissent penser que M. Laurent Gbagbo a gagné les élections présidentielles. Si nous avons le moindre doute à ce sujet, il suffirait d'observer que le général Gueï a fait entourer le siège de la commission électorale par les forces armées pour interrompre ses travaux, décision de nature à lever toute hésitation sur l'issue du scrutin.

Ma question sera donc très simple: est-ce que la France et, au-delà, l'Europe, aujourd'hui présidée par la France, feront pression pour le rétablissement de la démocratie en Côte d'Ivoire avec la même vigueur qu'elles sont sur le faire en Serbie ? (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie.

M. Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie. Monsieur le député, la Côte d'Ivoire traverse en effet des heures graves. Depuis hier, les projecteurs sont braqués sur Abidjan, et en particulier sur les locaux qui abritent la commission nationale électorale.

Dimanche, les Ivoiriens étaient appelés à élire leur président. Ici même, nous avons dit notre espoir que ce scrutin, par ses conditions de déroulement, de dépouillement et de publication des résultats, puisse constituer une étape essentielle dans le retour de la Côte d'Ivoire à la démocratie. Hier soir, nous pouvions penser que cet espoir était en passe d'être satisfait: le calme avait présidé à l'organisation du scrutin; le taux de participation était satisfaisant, bien qu'affaibli par les mots d'ordre d'abstention ou de boycott du PDCI et du RDR, partis qui avaient été écartés de l'investiture à la présidence; l'entourage de M. Laurent Gbagbo faisait état d'une avance importante de celui-ci dans de nombreuses régions et les premiers résultats publiés par la commission nationale électorale confirmaient ces chiffres annoncés par anticipation. Pour une estimation qui portait sur 3,5 millions d'inscrits, sur les 5 millions que compte la Côte d'Ivoire, l'avance, selon les amis de M. Gbagbo, était telle que les chiffres non encore connus ne pouvaient plus désormais inverser le résultat.

Nous étions donc en mesure de penser qu'aujourd'hui le général Gueï pourrait déclarer son rival élu. Or nous avons appris que les choses ne se présentaient pas ainsi, que la commission nationale électorale avait suspendu ses travaux hier soir - vous avez rappelé dans quelles conditions - et que le général Gueï avait présenté un recours en annulation des résultats, laissant à la Cour suprême le soin de statuer en définitive.

La question majeure est celle du respect de la volonté du peuple ivoirien. La France et ses partenaires européens - nous avons évidemment commencé d'en parler avec eux - feront tout ce qui est possible pour que cette volonté soit respectée. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe communiste.)

Données clés

Auteur : [M. Henri Emmanuelli](#)

Circonscription : Landes (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2336

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 octobre 2000, page 7339

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 octobre 2000